

Des évolutions indispensables ...

Le Comité Technique Local des agents de la DG et du Centre Statistiques de Metz (CTSCR) du 19 novembre portait sur les mesures de prévention depuis le début de la crise sanitaire et la prochaine réorganisation du département Insee Info Service.

Pour la CFDT, les mesures de prévention contre la crise sanitaire doivent évoluer pour permettre revenir à des conditions de travail plus vivables. Des évolutions sont également à engager sur les organisations internes. Il est cependant dommage de les mettre en œuvre en pleine crise alors que tous les agents ne sont pas sur site.

Crise sanitaire / des mesures de prévention évolutives

La Direction présente les mesures de prévention prises durant les différentes phases de la crise sanitaire en cours.

Pour la CFDT, ce document doit permettre d'organiser le déconfinement à venir en adaptant les mesures aux connaissances fraîches sur le virus. Les mesures de prévention devront évoluer pour permettre de revenir à des conditions de travail plus vivables.

Un confinement difficile

Le télétravail reste la règle pour cette période de confinement sauf pour les missions non télétravaillables. Seules les personnes vulnérables sont dispensées de l'obligation de revenir sur site lorsque leurs activités ne sont pas télétravaillables.

La CFDT rappelle que quelques agents sont dans des logements ne disposant pas du confort suffisant pour travailler correctement (bruit au domicile, logement trop exigü, etc). Le fait de ne pas pouvoir effectuer son travail normalement et l'absence d'horizon pèse sur le moral des agents.

Nous demandons à nouveau que les demandes des agents pour venir travailler sur site quelques jours par semaine soient examinées avec bienveillance.

La SG souligne que si les agents se sentent isolés chez eux, revenir sur site ne règlera pas le problème, vu le peu de personnes présentes (moins de 20).

Le Directeur du CSM examinera les demandes qui lui sont faites avec bienveillance.

Situation des vulnérables à surveiller

Les modalités du déconfinement seront examinées prochainement. La SG souhaite avoir l'avis des organisations syndicales concernant l'empêchement des vulnérables à revenir travailler sur site à leur demande. Pour la CFDT, chaque situation est à examiner par le médecin.

Accompagnement à accentuer

L'ensemble des organisations syndicales souligne l'accompagnement indispensable de tous les agents. La présence sur le site de la DG d'un médecin de prévention est nécessaire.

La Direction indique qu'une sensibilisation des chefs de SAR, assistants de prévention et conseiller en parcours professionnel pour l'accompagnement des agents est en cours. Le remplacement du médecin de prévention interviendra en début d'année, en remplacement du

docteur Arnautu. En attendant, le docteur Galichère assure l'intérim.

Il est également possible de faire appel au réseau psychologue externe et à la plateforme mise à disposition des agents.

N'hésitez pas à les contacter (cf. [lettre sesam n°37](#)) !

Déconnexion

La CFDT approuve le Flash RH proposant quelques règles sur la déconnexion, mais rappelle que la déconnexion, ça n'est pas que déconnecter de la messagerie et du téléphone. C'est couper avec toutes activités liées au travail et de tous les outils du travail (tchap, rocketchat, groupe whatsapp, zoom, ...).

Elle demande la mise en place de la coupure du transfert d'appel dès que possible pour que l'agent qui n'est pas en activité, le soir, le week end, lors des vacances puissent couper avec le travail.

La CFDT n'est pas favorable à la mise en place d'obligation et d'interdiction qui peuvent être facilement contournées par les agents qui en ressentent le besoin. Ces changements de pratiques professionnelles doivent passer par la pédagogie.

La Direction se dit prête à engager une réflexion sur les moyens pour les agents de se couper du travail (des espaces de détente, sieste, ...) et plus largement de la séparation entre vie privée/ vie professionnelle.

Ambiance thermique insatisfaisante des bureaux

Des problèmes avec la climatisation du bâtiment White sont régulièrement signalés et l'appel au service dédié n'y fait pas grand-chose.

La CFDT demande de veiller à ce que les agents qui viennent travailler aient des bureaux chauffés. Il faut certes éviter qu'ils contractent le virus du Covid mais aussi grippe, bronchite angine,....

Plexiglas insuffisant

Lors du déconfinement les agents pouvaient demander à disposer de cloison en plexiglas dans les bureaux. Le port du masque était cependant demandé.

La CFDT demande de privilégier la présence d'une seule personne par bureau. Cela permettrait de ne pas porter le masque en continu et de réduire la fatigue due au masque.

Cantine fermée

La salle de restauration étant actuellement fermée, un service de repas à emporter est disponible.

La CFDT demande que l'usage du plastique soit limité.

Une réorganisation de IIS déjà lancée

Objectifs et calendrier

Le chef du département Insee Info Service (IIS) présente le projet de réorganisation de son département.

Une réflexion a été engagée depuis 2018 sur son organisation pour l'adapter aux évolutions des activités et des besoins des publics. La Direction souhaite clarifier les rôles et rééquilibrer les effectifs de chaque unité afin de permettre la continuité de service.

Ainsi, le département IIS comportera toujours 3 divisions, mais avec 3 sections de moins en raison des fusions prévues.

Cette future organisation a été décidée collectivement avec les agents du département présent en 2018-2019. Celle-ci doit aboutir en septembre 2021.

Impact

La Direction indique que cette réorganisation se fera à effectif constant. Seul un poste de B sera supprimé, celui est déjà vacant. Au total, 5 postes de cadre A seront reconfigurés et 2 postes de B ou C seront redéfinis.

La CFDT demande qu'un arrêté de restructuration afin de pouvoir activer la priorité n°1 des LDG mobilités pour les agents dont le poste sera fermé (le nombre de postes de chef de section qui passe de 10 à 7).

Elle demande une vigilance particulière pour les agents en fin de carrière afin d'éviter que ceux-ci aillent grossir les rangs des trop nombreux missionnaires.

La Direction ne soumettra pas d'arrêté de restructuration au vote du CTR, car selon elle, il n'y a aucune suppression de poste, aucune modification des missions, ni de modification du nom du service.

Les agents concernés par une fermeture de postes ou une redéfinition de postes ont été informés. Il leur a été demandé d'entrer dans la campagne de mobilité. Parmi eux, il y a des départs à la retraite ou des personnes avec plus de 4 ans de poste qui devaient déjà s'inscrire dans la campagne de mobilité.

Les agents d'IIS seront prioritaires pour repostuler sur leur poste si les missions n'ont pas évolué de façon significative.

Un regard bienveillant sera porté sur les situations individuelles.

La CFDT souligne que le département IIS comporte une part importante de contractuels et s'inquiète de cette réorganisation sur leur avenir à l'Insee.

Sur les 49 agents du département, 37 agents sont des fonctionnaires de l'Insee, 2 agents sont de fonctionnaires issus d'une autre administrations et 10 agents sont contractuels, en particulier au bureau de presse.

La Direction assure que les agents contractuels ne seront pas impactés. Elle constate que les compétences nécessaires au bureau de presse ne se trouvent pas en interne et ne peuvent être acquise par des formations Insee. De plus, elle indique avoir des difficultés à pourvoir d'autres postes en interne (par exemple au support Insee contact). Cependant, les agents recrutés en externe peuvent avoir des difficultés à acquérir l'ensemble des connaissances sur les travaux de l'Insee nécessaire à IIS.

Communication

La CFDT comme les autres organisations syndicales regrettent une insuffisante association et information des agents au cours de l'année 2020.

Des actions d'information et d'accompagnement du personnel seront mises en œuvre prochainement par la Direction. L'accompagnement de type coaching durera toute la phase d'évolution.

Projet de rapprochement administratif du CSM avec la DR Grand Est

Une instruction est en cours pour le rapprochement administratif du Centre Statistique de Metz et la Direction régionale du Grand Est avant les élections professionnelles de 2022.

Si ce rattachement avait lieu, le Directeur du CSM assure qu'il n'impactera pas les sites des deux entités au niveau des effectifs et des missions.

Pour la CFDT, une information de toutes les personnes concernées est nécessaire sur les implications d'une tel rapprochement, pour éviter les craintes.

Vos représentants CFDT au CTSCR

Titulaires CFDT Jean Charles Fauchoux et Aline Nay
Experte Nathalie Bailly